

Le Trois Trivial au Celeste
Rej. l'acte moi ag. l'ela
fom. l'le Mageruy, font comparu
pour contracter mariage, d'une
part, Jean Baptiste Gibout, ag. l'le
2^e l'le l'altir a barbaize, et d'autre
part Elisabeth l'ap. ag. l'le l'g
L'quel futur étoit accompagné
de J. B. Gibout oncle du futur,
de J. B. l'atabin, de J. l'ap.
l'le l'le futur, et de Louise l'ap. l'ap.
Après avoir fait lecture l'le l'acte
de Naissance de J. B. Gibout,
en date du 20 g. l' 1774. l'le l'celui
de Elisabeth l'ap. en date du 18
avril 1778. et l'le l'celui l'le l'publication
de mariage entre les futurs, après
auSSI qu'ils ont déclaré à
haut voix se prendre
Mutuellement pour l'ours

J'ai été au nom de la loi
que Jeanbaptiste Gibout
et Elisabeth Sapé, sont
unis en mariage, et j'en ai rédigé
le présent acte le jour mois et
an susdit. signé J. B. Gibout,
Gibout, M. J. Sapé, Sataubin,
Sapé. et Bogie agents,
La future a déclaré ne savoir
Signer.

Donné copie conforme
Le Pr. Général de la préfecture
D'avis

